

LSIX LAW FIRM

LE DROIT SOCIAL AU SERVICE DES ENTREPRISES

5, rue du Général Lambert, 75007 PARIS

Tél. : 01-55-34-37-37

www.lsix.fr

LSIX
LAW FIRM • PARIS

Depuis plus de 25 ans, ce renommé cabinet en droit social accompagne les entreprises afin de transformer le droit en levier stratégique. Rencontrons la fondatrice et présidente, Anne Quentier.

« Comme le disait mon professeur d'université en droit social, cette discipline est celle des réalités humaines et économiques de l'entreprise », raconte Anne Quentier. Un domaine qui s'est d'autant plus complexifié avec la multiplication des normes, qu'elles soient françaises, internationales et notamment européennes. « Le cabinet accompagne les entreprises durant les phases contentieuses. Toutefois, lorsque l'entreprise est confrontée à un litige judiciaire qui aurait pu être évité, je considère que l'ensemble des objectifs n'a peut-être pas été atteint. Si le dossier le permet, nous préférons œuvrer à la recherche de solutions apaisées et de compromis équilibrés entre les parties, plutôt que d'engager un conflit pouvant durer cinq à dix ans, voire plus », continue-t-elle.

Pour accompagner les entreprises, Anne Quentier fait fi du modèle traditionnel de sa profession, le jugeant inadapté aux enjeux, et crée en 2000 une structure orientée vers le conseil stratégique. LSIX Law Firm est



Anne Quentier
(LSIX LAW FIRM)
Associée fondatrice,
Avocate au barreau
de Paris, Droit social &
Sécurité privée.

composée de collaborateurs seniors, capables de gérer les situations sensibles avec une lecture fine et une méthode solide (diagnostic, scénarios, plan d'exécution). « Nous partons des enjeux de décision et de gouvernance, car nous traitons des dossiers à forts impacts humains, financiers, pénaux et réputationnels. Nos recommandations sont immédiatement applicables », affirme l'avocate, avant d'ajouter « Notre rôle est de faire le lien entre la norme, la réalité opérationnelle et les responsabilités, au plus près des décisions. »

LSIX Law Firm organise régulièrement des colloques juridiques à destination des dirigeants ainsi que de la communauté RH, afin de promouvoir une approche où le droit n'est pas seulement un réflexe contentieux, mais un véritable outil d'anticipation (prévention, projection des évolutions juridiques et partage des "best practices"). L'objectif de cette avocate, qui intervient également à l'université, est d'élever les standards en entreprise : moins d'improvisation, plus de méthode, et une meilleure articulation entre responsabilité, dimension humaine et performance.

« À court terme, nous renforcerons les accompagnements liés à la prévention en entreprise. À moyen terme, nous consoliderons notre positionnement sur les dossiers à forts enjeux sociaux et réputationnels », conclut Anne Quentier, qui fait de son cabinet un acteur de confiance, reconnu pour sa capacité à traiter sans équivoque les dossiers les plus complexes.

